



- Amorçage = dès que le produit est arrivé au niveau du corps doseur (tuyau d'aspiration plein).
- Faire chuter totalement la pression de l'installation, poignée de commande vers la gauche, appuyer sur la gâchette de la lance jusqu'à pression « 0 ».
- Régler le doseur au pourcentage désiré (voir tableau de réglage ci dessous).
- Remettre l'installation en pression en manoeuvrant la poignée vers la droite.
- Désherber.
- Rinçage de l'installation : mettre le doseur au pourcentage maximum et pulvériser 15 à 20 litres d'eau sur une zone perméable traitée ou à traiter.

Tableau de réglage de la pompe Dosatron® : Utiliser la pompe DI 16 du KPH avec les réglages suivants

Base 4 km/h Buse	Volume d'eau/ha	Réglage doseur
Buse rouge	400 litres	1,75%
Buse blanche	800 litres	0,87%

Dose(s) Recommandée(s)

Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs : **7 litres/ha.**

Désherbage Total (DT) : **7 litres/ha.**

Conditions de traitement

Pistol® E.V. peut s'utiliser tôt en saison, sur des adventices jeunes en pleine croissance.

L'application précoce permet d'avoir un sol propre et qui le restera grâce à la persistance de plusieurs mois du diflufenicanil ce qui limite le nombre d'interventions herbicides dans l'année.

Application

Pistol® E.V. s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau. Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à désherber (400 litres à 800 litres de bouillie par hectare, soit 4 à 8 litres par 100 m²). Eviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines, en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides (buses « pinceau » à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum.

Traiter avec un cache-herbicide à proximité des haies, massifs de fleurs, rosiers et arbustes.

Ne pas traiter les dallages, bitumes, bordures cimentées et autres surfaces imperméables pour éviter les risques de projections sur les cultures voisines. Ne pas appliquer à proximité immédiate des fleurs et bulbes (risques d'éclaboussures).

Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée douce sans vent ni pluie.

Le feuillage à atteindre doit être sec.

Ne pas traiter à plus de 25°C.

Programme de traitement

L'application de Pistol® E.V. en PJT permet de contrôler la végétation sur une longue période. Néanmoins dans le cas de conditions particulièrement difficiles il peut être nécessaire de faire quelques « retouches » sur des vivaces, des graminées ou dicotylédones à levée tardive. Dans ce cas utiliser un désherbant à pénétration foliaire homologué. Consulter les fiches techniques de ces produits pour adapter la dose à la situation rencontrée.

Recommandations particulières

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection directe sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver, les bordures engazonnées et les massifs de fleurs. Eviter tout ruissellement de produit vers des cultures ou des points d'eau.

Précautions à prendre

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

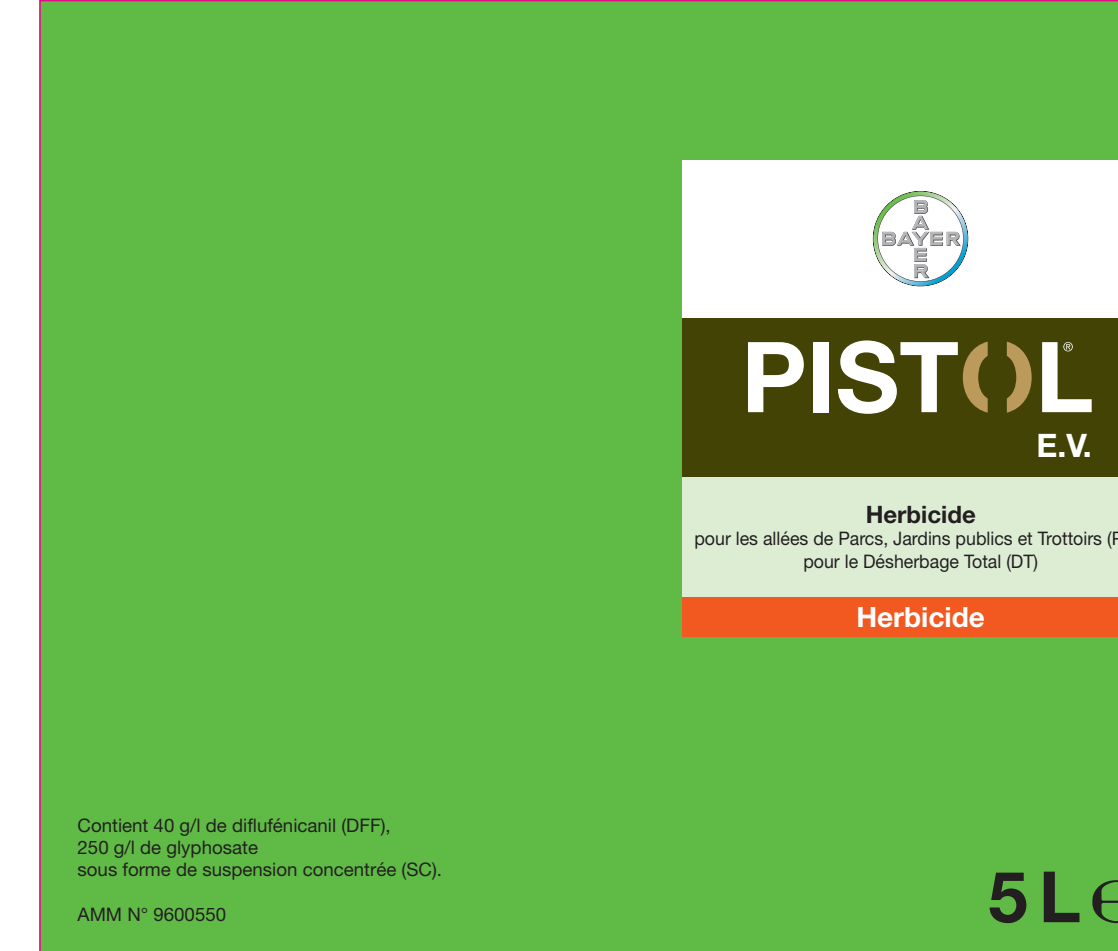
Au cours de l'emploi

- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.
- Traiter en l'absence de vent.
- **Dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation, l'usage de buses à dérive limitée et/ou d'adjuvants appropriés possédant la mention « limitation de la dérive » est recommandé.**
- **Eviter tout traitement à base de glyphosate sur les fossés en eau ou à proximité.**
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau et éviter tout débordement de la rampe sur les mares, cours d'eau et fossés.
- Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage par épandage sur le lieu de traitement après les avoir dilués 5 fois ou gérer les effluents phytosanitaires dans un système reconnu par le MEEDDAT (Phytobac® N° PT 06010).

Collecte des emballages


Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur - **Site** : www.adivalor.fr - **Email** : infos@adivalor.fr - **N° AZUR** : 08 10 12 18 85

Important : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.



Contient 40 g/l de diflufenicanil (DFF),
250 g/l de glyphosate
sous forme de suspension concentrée (SC).

AMM N° 9600550



N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

PISTOL® E.V.
AMM N° 9600550

Contient :
40 g/l de diflufenicanil (DFF)
250 g/l de glyphosate sel d'isopropylamine

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Fiche de données de sécurité fournie sur simple appel
au : 04.72.85.42.93
ou pouvant être consultée sur : www.club-vert.com.
N° appels d'urgence 24h/24h : 04.72.85.25.25

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Pistol® E.V. est un herbicide curatif et persistant qui maintient le sol propre pendant plusieurs mois. Pistol® E.V., grâce aux 2 matières actives qu'il contient, est à la fois curatif, foliaire et antigerminatif. Il est efficace sur de nombreuses adventices rencontrées couramment en PJT et en DT. Sa bonne persistance permet de limiter le nombre d'interventions herbicides.

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs : **7 l/ha.**

Désherbage Total (DT) : **7 l/ha.**

Réglementation concernant les préparations associant « glyphosate + herbicide de pré-levée » : (Avis au J.O. du 8 octobre 2004).

- **Dose maximale homologuée : 1800 g/ha de glyphosate acide pour le désherbage des allées de Parcs, Jardins et Trottoirs (zones perméables exclusivement). Pistol E.V. appliqué à 7 l/ha apporte 1750 g/ha de glyphosate.**
- **Quantité maximale de glyphosate acide applicable par ha et par an : 2880 g.**

Champ d'activité

Pistol® E.V. se révèle efficace sur un grand nombre de graminées et dicotylédones :

Amarante réfléchie, armoise, atriplex, brunelle commune, capselle bourse à pasteur, céréaste, coquelicot, crépis, digitale, épilobe, érigeron, fétuque, folle avoine, gaillet, géranium, laitron, lampane, lotier corniculé, luzerne lupuline, matricaire, myosotis, ortie dioïque, panais, pâturin annuel, picris, pissenlit, plantain, porcelle, ray-grass, renouée, rumex, séneçon commun, séneçon jacobée, sabline, sagine, stellaire, trèfle, véronique, vesce (il s'agit des principales espèces sensibles, consulter également la fiche technique).

Pistol® E.V. s'utilise sur les zones perméables plantées ou non d'arbres d'alignement : allées de parcs et jardins, trottoirs en terre battue, terre sablonnée ou gravillonnée, en « tout venant », en gorre.

Sur les surfaces imperméables utiliser uniquement le désherbant à action foliaire Final Way en localisé sur les adventices à détruire.

Désherbage total, Pistol® E.V. homologué à 7 l/ha.

Mode d'emploi

Préparation du sol et de la culture

Pistol® E.V. s'utilise sur des zones perméables, à l'écart de tout point d'eau ou caniveau.

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage.

De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose de Pistol® E.V. nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

Pulvérisateur équipé d'une pompe doseuse Dosatron®


- Remplir la cuve d'eau.
- Agiter le bidon, puis le placer sous la pompe doseuse et introduire le tuyau d'aspiration du produit.
- Mettre l'installation sous pression en manoeuvrant la poignée de commande vers la droite.
- Régler la pression à 2,5 bars sur le régulateur pour obtenir 2 bars à la buse.
- Amorcer la pompe doseuse en positionnant le réglage du doseur au pourcentage maximum.

Pistol E.V. - FR - 5 L - FR05658410F - *ARTICLE 04227475*


Date de fabrication/n° de lot :
voir sur l'emballage


contactez le service info de
BAYER ESPACES VERTS

N°Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



3 700479 000088





Bayer S.A.S.
Bayer Environmental Science
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE
© Marque déposée Bayer.

Bayer Environmental Science
A Business Operation of Bayer CropScience

